

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 124 (2003)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Les inspecteurs communiquent

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les inspecteurs communiquent

## Canton de Vaud

Avis aux détenteurs d'abeilles, suite aux pertes de colonies constatées ce printemps, le commerce d'abeilles n'a jamais été aussi florissant.

Le Service vétérinaire cantonal insiste pour que ce trafic soit toujours annoncé à l'organe de contrôle des épizooties, soit à l'inspecteur responsable des districts concernés, puis noté sur le formulaire de contrôle d'effectif (cf. recommandations annuelles du SVET reçues en mars dernier).

Nous vous avisons que des nucléis ou colonies vendus antérieurement sont issus de ruchers qui, par la suite, se sont avérés atteints de loque. Il en est de même des essaims vagabonds récoltés, qui paraissent sains et pourtant véhiculent des maladies virales redoutables qui décimeront votre rucher. Prudence! Il est préférable de diviser et de multiplier son propre cheptel...

Par la même occasion, nous vous prions d'être attentifs au calendrier de distribution des acaricides qui doit être publié par la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture.

En cas de suspicion de maladies, d'anomalies constatées et autres soucis, vos agents sanitaires restent à votre disposition.

*Pour le SVET, P.-A. Bonzon, inspecteur cantonal*

### Achats de reines étrangères - Attention

La proximité d'Apimondia, patrie de l'abeille carnolienne, laisse penser que certains d'entre vous auront la tentation d'importer ou d'acheter des reines en provenance de Slovénie.

Nous attirons l'attention des intéressés que l'importateur doit être en mesure de fournir la preuve de l'autorisation d'importer (Ordonnance fédérale du 17.6.95) délivrée par l'Office vétérinaire fédéral, ainsi que le certificat de santé établi par le vétérinaire cantonal.

Compte tenu des risques sanitaires et des déboires survenus dans le passé, le refus de promouvoir de telles pratiques par l'insertion d'annonces dans la Revue est maintenu.

*Le Comité SAR*

### Petites annonces – tous égaux.

Certains lecteurs se plaignent de recevoir leur revue plus tardivement dans certaines régions, ce qui les empêche de bénéficier à temps des petites annonces.

Une suggestion a été faite de mettre ces annonces sur le site de la SAR, ce qui permettrait la simultanéité des consultations. Ce problème est connu du Comité qui s'est déjà penché sur ce problème, sans résultat... puisque la mise sur internet des petites annonces avantagerait les personnes disposant de moyens informatiques, au détriment d'autres lecteurs, moins fortunés, ce qui est contraire à l'éthique défendue par votre Comité.

Nous examinerons toute proposition et vous remercions d'avance de vos interventions.

*Le Comité*

